



Rapport d'activité

2019



Table des matières

LA CROIX-ROUGE NEUCHATELOISE EN 2019	3
LE MOT DU PRESIDENT, DU VICE-PRESIDENT ET DU DIRECTEUR.....	4
AIDER LES FAMILLES SUR LEUR LIEU DE VIE	12
PROLONGER L'AUTONOMIE A DOMICILE	14
FORMER POUR INSERER PROFESSIONNELLEMENT	16
RESSOURCES HUMAINES	18
CHIFFRES FINANCIERS	21
REMERCIEMENTS.....	26
COMITE.....	26
HOMMAGE.....	26
REPRESENTATIONS.....	26
COLLABORATIONS ET SOUTIENS FINANCIERS.....	26



Nos 7 principes fondamentaux

Humanité
Impartialité
Neutralité
Indépendance
Volontariat
Unité
Universalité

Toute désignation de personne ou de fonction dans le présent rapport s'entend indifféremment au masculin et au féminin.



9 500

personnes bénéficient de nos prestations



12 000

personnes soutiennent financièrement la CRNE



80%

des auxiliaires de santé AS-CRS sont en emploi 6 à 12 mois après leur formation

La Croix-Rouge neuchâteloise en 2019

Notre **engagement** cantonal pour **plus d'humanité**



106

collaborateurs salariés (56.88 équivalents temps plein)



296

bénévoles s'engagent à nos côtés pour les plus vulnérables

Le mot du Président, du Vice-Président et du Directeur

Chers membres, Chers partenaires, Mesdames, Messieurs,

Il aura été rarement aussi difficile de rester centré sur l'année précédente pour rédiger un rapport d'activité qu'en ce printemps 2020. En effet, comment ne pas penser à la Covid-19 alors qu'au moment de la rédaction (mai 2020) nous sommes encore tous préoccupés et occupés par cette pandémie. C'est malgré tout le choix que nous avons fait et c'est à dessein qu'aucun chapitre n'y est spécifiquement consacré dans notre rapport annuel 2019.

Après une perte financière significative en 2018, nous avons réussi à retrouver des comptes équilibrés : le résultat opérationnel est en effet positif d'environ CHF 1'000.-. Ce résultat a été possible grâce à une bonne maîtrise de nos dépenses et aussi grâce à l'excellente collaboration que nous avons avec nos autorités de subventionnement, principalement le Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse (SPAJ) et le Service Cantonal de la Santé Publique (SCSP). Nous pouvons d'ailleurs remercier plus spécifiquement le SPAJ dans le cadre du suivi intensif aux familles, et le SCSP pour sa reconnaissance de notre prestation de relève pour proches aidant.

Elaborée en 2018, notre prestation « Suivi Intensif Famille & Parentalité » (SIFP) a démarré en janvier 2019. Cette prestation s'inscrit dans la nouvelle politique cantonale d'accueil et de suivi des familles en difficulté. Le démarrage a été relativement lent et a nécessité un gros travail d'information de la part des équipes concernées. Ce travail a porté ses fruits et la prestation est actuellement fortement sollicitée. Sur la base de l'expérience terrain maintenant concrète, nous pouvons confirmer le bienfondé de notre approche très pluridisciplinaire. En effet, l'apport de nos auxiliaires en guidance parentale et de nos infirmières petite enfance s'avère précieux pour les éducateurs et psychologues responsables du suivi des familles. Nous sommes fiers de nos équipes et les remercions. Ces mêmes équipes travaillent déjà à affiner le concept de sorte à répondre de la manière la plus congruente aux besoins des familles suivies. Par ailleurs, au vu des besoins de la population neuchâteloise, le développement de nouvelles prestations, notamment en termes de prévention primaire est à l'étude. Nous désirons ainsi répondre à une large palette de besoins dans le domaine du soutien à la parentalité.

2019 est aussi l'année où nous avons voulu préparer une réorganisation de notre fonctionnement. Une remise en question volontaire et bienvenue, portée par :

- ✓ Une détermination d'orienter nos décisions au service des buts fixés,
- ✓ Une approche voulant mettre en avant notre rôle sur le terrain par nos prestations,
- ✓ Une volonté d'agir selon nos valeurs.

Pourquoi une réorganisation

Nous voilà en 2020 déjà dans la 8^e année de notre Croix-Rouge cantonale, huit ans donc que les dernières sections ont fusionné.

En 2013, il s'agissait de penser notre organisation cantonale selon les contraintes et le contexte de l'époque. Nous avons veillé de manière scrupuleuse à l'équilibre « Haut-Bas » et nous avons maintenu toutes les prestations existantes. Depuis, la Croix-Rouge neuchâteloise a passablement évolué et s'est professionnalisée dans différents domaines.

Pour donner quelques exemples : nous bénéficions d'une comptabilité analytique ; nous avons revu les processus de ressources humaines et nous sommes dotés d'une commission du personnel et d'un dispositif anti-harcèlement, nous respectons actuellement deux conventions collectives de travail ; nous avons doté nos auxiliaires de santé et nos gardes d'enfants d'outils informatiques modernes ; nous avons revu notre site web, sommes entrés sur les réseaux sociaux.

Du côté des prestations, les développements n'ont pas manqué non plus. De nouvelles formations ont vu le jour : concernant le maintien à domicile, une prestation de relève pour proches aidants et une assistance aux achats pour personnes âgées sont maintenant proposées ; au sujet du soutien à la parentalité, nous avons pu développer les tables rondes femmes-Tische, créer la prestation de suivi intensif pour les familles, le programme diététique Let's do eat, la guidance parentale et offrir des mercredis après-midis loisirs pour enfants à La Chaux-de-Fonds et au Locle (cela existait déjà à Neuchâtel).

La Croix-Rouge neuchâteloise se porte donc bien, tant mieux ! MAIS c'est l'occasion de prendre du recul, réfléchir à qui l'on est et ce que l'on souhaite. Rapidement, des vœux apparaissent :

- Un fonctionnement plus participatif,
- Un renforcement des synergies de nos équipes pluridisciplinaires,
- Un regroupement plus cohérent de nos prestations,
- Une vision claire du périmètre de nos activités et développements.

Méthodologie

Nous avons passé en revue toutes nos prestations et redéfini les buts de chacune d'entre elles. Pour cet exercice, nous nous sommes interdits toute forme d'abstraction. Assez rapidement, deux grands domaines se sont dessinés : le domaine du maintien à domicile et celui du soutien à la parentalité. Nous avons ainsi rédigé les buts de chacune des prestations qui servent ainsi un but plus global de maintien à domicile ou de soutien à la parentalité.

Cet exercice redessine notre organigramme (voir page 20) et nous donne l'opportunité de mettre en avant nos pôles de compétences. Nous avons ainsi deux buts principaux :

1) Les personnes âgées peuvent vivre dignement à leur domicile

Nous poursuivons ce but grâce aux prestations de notre domaine Maintien à domicile, quelques exemples :

- **Alarme** : les personnes âgées ou à mobilité réduite ont la possibilité d'appeler des secours adaptés en cas de chute.
- **Transports** : les personnes âgées peuvent se rendre à leurs rendez-vous médicaux ou à caractère participatif-intégré (coiffeur, rendez-vous administratif...)
- **Dementia Care** : les proches de malade souffrant de démence peuvent bénéficier d'un moment de répit/repos.
- **Visites à domicile et balades** : réflexion en cours pour finalisation.
- **Directives anticipées** : réflexion en cours pour finalisation.
- **Soins à domicile** : réflexion en cours pour finalisation.

2) Les familles bénéficient d'un soutien à la parentalité et de mesures de prévention ciblées sur leurs membres

Nous poursuivons ce but grâce aux prestations de notre domaine Soutien à la Parentalité ; quelques exemples :

- **Suivi psycho-éducatif et suivi intensif famille et parentalité** : des intervenant-e-s pluridisciplinaires se rendent régulièrement au domicile des familles afin de permettre aux parents de développer et mobiliser leurs compétences et ressources au niveau éducatif, parental, social et scolaire notamment.
- **Consultations infirmières petite enfance & Patio** : des consultations de puériculture sont offertes de manière décentralisée sur tout le canton et le Patio est un espace où les parents peuvent venir partager leurs expériences, leurs questions et leurs craintes par rapport à l'éducation de leurs enfants.
- **Garde d'enfants à domicile** : les parents peuvent assurer leur présence professionnelle lorsque leurs enfants ne sont pas admis dans la structure de garde traditionnelle en raison de la maladie des enfants ou de la maman de jour.
- **Femmes-Tische et Réseau Mères de contact** : les familles migrantes (femmes) sont orientées dans leur parcours en lien avec le processus d'intégration des enfants et sont informées des ressources à disposition en matière de santé.
- **Let's do eat** : les comportements de vie dans les familles sont modifiés, particulièrement en lien avec l'alimentation, afin de faire revenir les enfants et adolescents dans un IMC (indice de masse corporelle) « normal ».
- **Auxiliaires en guidance parentale** : exercice en cours de finalisation.
- **Mercredis après-midis loisirs** : exercice en cours de finalisation.

Chaque but général est donc poursuivi par les différentes équipes en charge des prestations. Ces équipes se réunissent régulièrement et regroupent, en plus des responsables, les coordinatrices et les planificatrices.

Cela nous invite à modifier notre organisation interne. Ces processus vont se dérouler durant l'année 2020, année durant laquelle nous devons encore :

- ✓ Valider la rédaction des buts de nos prestations,
- ✓ Travailler la dynamique des équipes par domaine et affiner leur fonctionnement,
- ✓ Effectuer un travail sur nos valeurs et l'implication opérationnelle,
- ✓ Poursuivre les réflexions concernant nos formations,
- ✓ Ancrer dans notre fonctionnement que les services supports sont au service des prestations.

Il reste encore bien du travail mais nous sommes convaincus du bienfondé de la démarche. Nous nous réjouissons de poursuivre ces réflexions et mises en œuvre afin d'apporter un soutien encore plus adéquat à la population.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles, collaborateurs, partenaires et donateurs sans lesquels nous ne pourrions mener à bien notre mission.



Yves Scheurer
Président



Baptiste Hurni
Vice-Président



Robin Delisle
Directeur





Soutien à la parentalité

Consultations infirmières petite enfance

Ecoute et conseils pour les parents

Enfants vus en consultation	1'359
Nouveaux enfants inscrits	255
Enfants vus à domicile	127

Le Patio

S'informer et échanger entre parents

Nb ateliers	12
Nb participants	68

Garde d'Enfants à Domicile (GED)

Garde en cas de maladie

Heures de garde (total)	2'545
Heures de garde (enfants malades)	1'038
Familles concernées	115

Mercredis Après-Midis Loisirs (MAML)

Stimuler la découverte de votre enfant

Nb sorties effectuées	35
Nb enfants participants	296
Heures de bénévolat	216

Mimosa

Aide pour enfants de familles à revenus modestes

Demandes reçues	62
Soutiens donnés (nb)	48
Soutiens donnés (CHF)	14'198

Let's do eat

Conseiller et accompagner contre l'obésité

Familles concernées	12
Nb samedis et jours de camp	14
Nb de consultations diététiques	598

Réseau Mères de contact

Ecouter, partager et orienter pour mieux s'intégrer

Familles visitées	9
Heures de bénévolat	30
Bénévoles	16

Suivi Intensif Famille et Parentalité (SIFP)

Développer les compétences parentales et répondre aux besoins des enfants

Familles suivies	12
Enfants suivis	26
Evaluation des demandes	66

Soutien Aux Familles A Domicile (SAFAD)

Procurer un premier niveau de soutien

Familles soutenues	7
Visites à domicile	49
Heures de bénévolat	116

Suivi Psycho-Educatif

Soutien à domicile et aide à l'intégration

Familles suivies	143
Enfants suivis (fratrie)	278 (47)
Evaluation des demandes	205

Femmes-Tische

Informier, dialoguer et sortir de l'isolement

Nb Tables rondes organisées	14
Nb participantes	77
Heures de bénévolat	35

Auxiliaires en Guidance Parentale (AGP)

Accompagner dans des situations particulières

Familles visitées	15
Auxiliaires actives	3



Maintien à domicile

Alarmes

Vivre à domicile en toute sécurité

Bénéficiaires alarme	509
Nouvelles alarmes	123
Bénévoles actifs	23

Transports

Rester mobile malgré l'âge

Nb km parcourus transports	246'880
Nb clients transports	762
Bénévoles actifs	95

Service d'Auxiliaires de Vie à Domicile (SAVD)

Soulager dans la vie quotidienne

Heures soins de base	22'625
Heures aide pratique / présences	1'312
Bénéficiaires	339

Dementia Care

Soulager le proche aidant

Heures Dementia Care	1'255
Bénéficiaires	21

Visites à domicile

Offrir un moment d'écoute et de partage

Bénéficiaires de visites	63
Heures de visites	1'749

Balades et collations

Se réunir pour des moments de douceur

Bénéficiaires	39
Heures de visites	372
Nb de sorties	24



Formation

Auxiliaire de santé CRS

Une base solide pour exercer dans les soins

Participants	98
Heures de formation	980
Taux d'emploi post-formation	80%

Langue & Santé

Acquérir les connaissances de base du français spécifique au domaine des soins

Participants	18
Sessions de formation	2

Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé

Participants	32
--------------	----

Garde d'enfants

Acquérir les connaissances nécessaires pour s'occuper d'un enfant

Participants	12
Sessions de formation	1

Baby-sitting

Apprendre à s'occuper d'un bébé ou enfant en bonne santé

Participants	188
Sessions de formation	18

Aider les familles sur leur lieu de vie



Dans le cadre de la réorganisation du dispositif cantonal, le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) a confié à la Croix-Rouge neuchâteloise la mission de mettre en place une nouvelle prestation ambulatoire : le Suivi Intensif Famille et Parentalité (SIFP).

Il consiste en l'intensification et le développement de l'actuelle prestation ambulatoire, soit le Suivi Psycho-Educatif - soutien familial et aide à l'intégration (SPE) - afin de répondre à de nouveaux besoins. Ceci s'opère par le biais d'un accompagnement spécifique, principalement au domicile de la famille. L'équipe constituée de duos éducateur-psychologue s'appuie notamment sur les interventions d'infirmières petite enfance (IPE) et d'auxiliaires en guidance parentale (AGP) dans le cadre des suivis des familles.

Les AGP interviennent également en guidance parentale déléguée. Il s'agit d'un accompagnement lorsque le parent, en situation de crise familiale, souffre de difficultés psychiques. Une équipe d'AGP Croix-Rouge intervient sur délégation d'un infirmier indépendant en psychiatrie au domicile du parent en présence de l'enfant.

Les auxiliaires en guidance parentale, au service de l'enfant

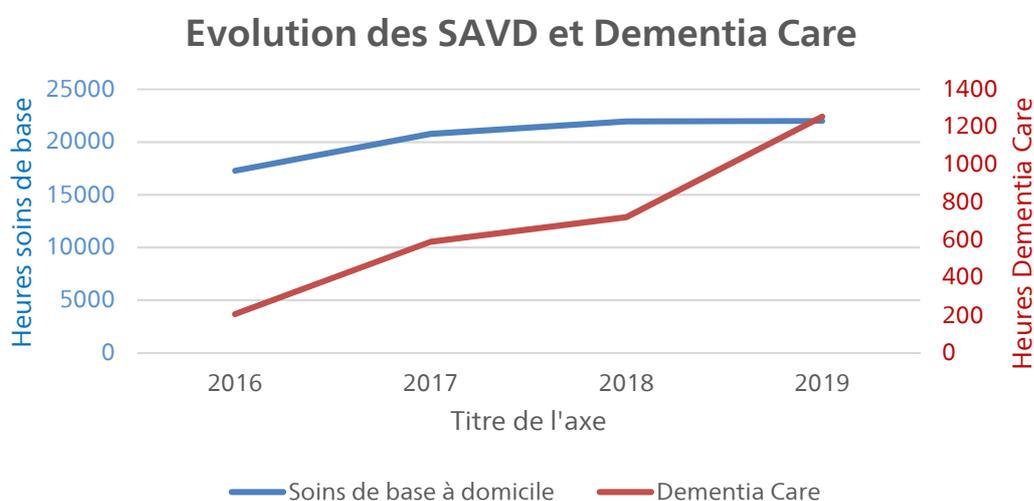
Ce nouveau corps de métier est commun aux deux activités de soutien à la parentalité et développement de l'enfant. Les auxiliaires assurent des interventions par délégation en se référant à des objectifs fixés par le duo éducateur-psychologue (cadre du SIFP), et par l'infirmière en psychiatrie (cadre de la guidance parentale déléguée). De formation ASE (assistant socio-éducatif CFC) ou titre jugé équivalent, leurs interventions se situent en semaine (7h00 - 21h00) et éventuellement le samedi (7h00 - 12h00).

Suivi intensif famille et parentalité SIFP	Guidance parentale déléguée AGP LAMaI
PUBLIC CIBLE	
<ul style="list-style-type: none"> • Père/mère avec enfants 0 à 18 ans • Famille en situation de grande vulnérabilité • Rencontrant des difficultés complexes • Grande précarisation • Jeunes mères mineures 	<ul style="list-style-type: none"> • Parent souffrant de troubles psychiques
BUTS : répondre aux besoins de base des enfants	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer et renforcer les compétences parentales • Améliorer le climat familial / retrouver un équilibre • Gagner en autonomie 	
<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer de nouvelles solutions • Co-construire la parentalité • Favoriser l'intégration sociale des enfants • Définir un projet pour l'enfant et sa famille 	
INTERVENANT-E-S	
<p>Equipe pluridisciplinaire : psychologue / éducateur HES / infirmier petite enfance (IPE) et AGP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Infirmier indépendant en psychiatrie • AGP
MISE EN PLACE DES PRESTATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • L'assistant social de l'Office de protection de l'enfant (OPE) est l'unique pourvoyeur de la prestation SIFP • Dès la demande de suivi, s'ensuit 1 à 5 entretiens d'évaluation avec une présentation de la prestation à la famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Accord du client • Médecin traitant averti • Evaluation psychiatrique à domicile • Objectifs fixés
PRESTATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} mois : intervention 3 à 5 fois par semaine • Après un 1^{er} bilan : définition d'objectifs centrés sur les besoins de l'enfant avec la famille et l'OPE • Intervention en principe 1 à 2 fois / jour pour la mise en œuvre des objectifs par la famille • A la fin du 3^e mois, décision entre l'équipe du SIFP, la famille et l'OPE de la suite : fin de la prestation, renouvellement ou orientation vers d'autres services. • Un SIFP s'étend sur 9 mois maximum 	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat de 3 mois, renouvelable • 1 à 2 interventions de 2 à 3 heures par semaine • Rendez-vous infirmier/AGP/client durant le 1^{er} mois d'intervention • Rapport de l'infirmier à l'assurance
TARIFS / CONDITIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • Prestation financée par le Département de l'éducation et de la famille (DEF), par le biais du service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) • Engagement des familles et disponibilité nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Facturation à l'assurance, soumise à franchise et quote-part • Collaboration active du parent nécessaire

Prolonger l'autonomie à domicile

Rester chez soi le plus longtemps possible dans sa maison, avec ses meubles et ses repères, dans un environnement connu, est le souhait de la majorité des aînés.

Beaucoup d'études le démontrent : les aînés souhaitent avant tout vieillir activement chez eux. Leur lieu de vie, endroit où ils se sentent à l'aise, avec leurs activités quotidiennes, leur voisinage, leurs souvenirs, contribue à l'épanouissement et favorise le maintien des liens sociaux, des repères et des habitudes. Se maintenir à domicile fait partie intégrante également d'une politique globale de la santé, permettant d'ajuster la demande en EMS. Mais comment faire si la situation semble trop fragile pour permettre à la personne âgée de conserver son indépendance, et cela en toute sécurité ? La Croix-Rouge neuchâteloise a développé des aides dans ce sens depuis plusieurs années. Les prestations de nos Auxiliaires de Santé sont complétées par nos divers services tels que : les transports assurant les déplacements des personnes à mobilité réduite (avec reprise des transports du Val-de-Travers en 2019) ; l'alarme permettant de ne pas être livré à soi-même dans une situation de détresse et de rassurer les proches ; les visites à domiciles offrant des instants d'écoute et de partage. Focus sur 2 prestations à domicile : les soins à domicile et Dementia Care.



Service d'Auxiliaires de Vie à Domicile (SAVD)

Dans la perspective d'aider les personnes âgées à maintenir leur autonomie le plus longtemps possible, les Auxiliaires de Santé de la Croix-Rouge neuchâteloise se déplacent à domicile pour prodiguer les soins de base :

- Aide à la toilette,
- A l'habillage,

- Mise de bas de contention,
- Administration des médicaments,
- Préparation des repas,
- Etc...

Disponibles et attentives, les Auxiliaires de Santé prennent des nouvelles de leurs clients tout en tenant compte de ce qui est important pour eux. La relation est ainsi basée sur l'écoute et la confiance. De ce partage naît un véritable échange qui facilite la prise en charge des patients et la coordination des soins. Depuis la création de l'OSAD (organisations privées de soins à domicile) en 2016, nos soins de bases se sont consolidés à travers tout le canton avec un total de 22'000 heures de prestations dans le domaine du maintien à domicile dispensés pour l'année 2019. Nous collaborons étroitement avec un grand nombre d'instances de soins à domicile dont les cabinets infirmiers indépendants.

Dementia Care, l'aide aux proches aidants

Durant ces 2 dernières années, nous avons mis l'accent sur le soutien aux proches aidants, à travers le développement de la prestation Dementia Care. La démence est une altération des capacités cognitives suffisamment importante pour retentir sur la vie d'un individu et entraîner une perte d'autonomie. Avec Dementia Care, la Croix-Rouge neuchâteloise propose soutien et aide aux proches aidants d'une personne atteinte de démence vivant à domicile et prévient ainsi le risque d'épuisement des aidants.

Sur demande du proche aidant, un auxiliaire de santé certifié prend en charge la personne âgée à son domicile pour une durée de 3 ou 4 heures un après-midi 1 à 2 fois par semaine. Ces moments de répit ont pour but de soulager les proches aidants dans leur quotidien, de leur permettre de prendre du temps pour eux, d'exercer un loisir. Nous avons pu soutenir 21 familles sur cette année. Nous espérons encore sensibiliser davantage la population à oser demander de l'aide.

Le témoignage d'une bénéficiaire



Les soins de base sont aussi un lien social pour la personne âgée.

"Je suis très heureuse de recevoir l'aide des Auxiliaires de Santé de la Croix-Rouge. Elles sont souriantes et sympathiques ! Elles m'aident dans la prise régulière de mes médicaments et à enfiler mes bas. Sans elles je dois avouer que je serais un peu perdue !", lance la pimpante octogénaire avec enthousiasme.

Former pour insérer professionnellement

La formation d'auxiliaire de santé AS CRS constitue la voie idéale pour les personnes qui, venues d'autres horizons, envisagent une réorientation professionnelle dans le milieu des soins. Huit participants sur 10 trouvent sont emploi 6 à 12 mois après leur formation.



« Apprendre c'est vouloir progresser, c'est être animé d'une passion, d'une soif intense de découverte »

Jiddu Krishnamurti

Les origines de la formation d'auxiliaire de santé

Dans son rapport « Les services infirmiers en Suisse face aux exigences actuelles et futures », publié à fin 1958, la Croix-Rouge suisse proposa d'augmenter le nombre des infirmières, de développer les cours de soins à domicile, de recruter et former des aides-hospitalières. « Une meilleure utilisation du personnel infirmier qualifié est indispensable pour remédier à la crise actuelle: les tâches domestiques auxquelles il est trop souvent occupé devraient être confiées à des auxiliaires. Nous comprenons sous ce terme non seulement le personnel soignant non diplômé, sans formation complète, mais aussi les aides-hospitalières, aides-infirmières, femmes de chambres, etc., dont les activités se limitent à un secteur bien déterminé... ». Depuis son introduction en 1959, la formation d'auxiliaire de santé CRS a été suivie par plus de 100 000 personnes. Un demi-siècle plus tard, elle se révèle aussi

être un formidable instrument d'intégration et de promotion sociale. Il s'agit surtout de femmes en quête d'une réinsertion professionnelle, de personnes sans emploi ou de migrants souhaitant exercer une activité dans le domaine de la santé.

Dans le canton de Neuchâtel, 88 personnes ont achevé et réussi leur formation en 2019. A l'issue de ce cursus, 80% d'entre elles sont en emploi, la plupart dans le domaine des soins (75%). La moyenne d'âge de nos participantes est de 40 ans.

Pourquoi un tel engouement ?

- **Les AS CRS sont indispensables à la fourniture des soins de base et à la prise en charge en EMS et à domicile** afin de soutenir les besoins croissants en soins de base et de prise en charge au quotidien – des activités qui requièrent un grand investissement en temps.
- **La formation d'AS CRS est orientée sur la pratique** avec un stage d'une durée minimum de 15 jours dans un établissement médico-social, un service de soins à domicile.
- **La formation d'AS CRS permet aux participants d'intégrer le monde professionnel des soins** et d'anticiper la vague de départs à la retraite qui va toucher le monde des soins au cours des années à venir.
- **La formation d'AS CRS assure aux migrants une insertion dans le monde du travail tout en leur ouvrant des perspectives professionnelles.** Elle constitue un bon moyen non seulement de les initier à la pratique des soins, mais aussi de les familiariser avec la culture de notre pays, de les doter de meilleurs atouts sur le marché du travail et, ainsi, de les aider à s'intégrer.

L'émotion d'un premier diplôme, témoignage de Mme Brigitte Zimmer, diplômée en mai 2019

« Je savoure ce premier diplôme. A 56 ans, reprendre les cours, le classeur, ce n'était pas évident. Je me suis accrochée et je suis contente d'y être arrivée. Je voulais exercer cette profession depuis l'âge de 17 ans, mais les chemins se sont passés différemment. J'ai fait beaucoup de choses, et là c'était le bon âge pour réaliser cette formation. J'étais mûre pour affronter la maladie et la mort, plus jeune je n'aurais pas été aussi prête. Mon mari m'a beaucoup soutenue afin que je me réalise professionnellement, maintenant il me voit rayonnante en rentrant à la maison. »



Mme Zimmer accompagnée de sa formatrice, Mme Vuille (à droite)

Ressources humaines

Collaborateurs salariés	106 (56.88 EPT)
Collaborateurs bénévoles	296
Apprentis employés de commerce	2
Stagiaires employé de commerce et éducateur	2
Civilistes	2

Les collaborateurs salariés de la Croix-Rouge neuchâteloise sont à vos côtés

La Croix-Rouge neuchâteloise compte 88 collaboratrices et 18 collaborateurs dont le taux d'activité se décline comme suit :

- 6 à 100%
- 61 entre 50% et 90%
- 39 entre 5 et 49%

Il convient d'ajouter 2 apprentis, 2 stagiaires et 2 civilistes tous occupés à 100%.

	Effectif 01.01.19	Arrivées	Départs	Effectif 31.12.19	Taux de rotation
Services support	18	4	3	19	15%
Formateurs	8	4	1	11	11%
AS/Transports/VAD	36	13	5	44	12.5%
SPE/SIFP	14	4	0	18	0%
AGP/GED	9	2	3	8	35%
IPE	3	0	0	3	0%
Let's do eat / Diététique	4	0	1	3	29%
Totaux	92	27	13	106	13%

Remarque : le mode de calcul utilisé est établi sur le turn-over simplifié = nombre de départs durant l'année divisé par l'effectif moyen.

Dans le domaine de la formation, nous collaborons avec deux hautes écoles : HE ARC-santé Neuchâtel-Jura pour laquelle nous accueillons par année deux stagiaires pré-HES pour leur stage spécifique santé dans le cadre de l'année propédeutique santé, et la HES-SO à Fribourg pour laquelle nous accueillons des étudiants pour leur stage de formation pratique 1 et 2 au sein de notre secteur psycho-éducatif. Notre Service d'Auxiliaires de vie à domicile offre la possibilité aux participants de nos formations d'AS d'effectuer leur stage à la CRNE.

En 2019, 3 collaboratrices ont été félicitées : Madame Anne-Christine Grüniger, infirmière adjointe responsable SAVD pour 20 ans d'activité à la CRNE, Madame Martine Schneeberger, garde d'enfants à domicile, et Madame Maria Marques-Ferreira de Almeida, auxiliaire de santé, pour leurs 10 ans d'activité.

L'un des défis majeurs de 2019 pour nos collaborateurs a été la réorganisation de la Croix-Rouge neuchâteloise; nous les remercions pour leur investissement et leur état d'esprit positif qui nous permettent de relever de nouveaux défis.

Le programme varié de formations continues s'est poursuivi en 2019 afin d'augmenter les compétences de nos équipes :

- Pour nos Auxiliaires de santé: sur les besoins de la personne âgée, d'accompagnement en psychiatrie de l'âge avancé (FAP), des Principes de déplacements sécuritaires des bénéficiaires (PDSB) et l'hygiène et la prévention des infections.
- Pour nos équipes de réception et centrale téléphonique: une formation-coaching sur l'accueil et la gestion des situations difficiles au téléphone et à la réception et une formation BLS-AED-urgence les premiers gestes qui sauvent a été mise sur pied.

Les collaborateurs bénévoles s'engagent pour les personnes vulnérables

Le comité de direction a eu le grand plaisir d'honorer et a ainsi nommé membre d'honneur, Madame Teresa Gonzalez Prieto de notre boutique de La Chaux-de-Fonds pour ses 20 années d'engagement. Deux bénévoles ont été également félicités pour leur engagement depuis, respectivement, 10 ans et 5 ans de volontariat.

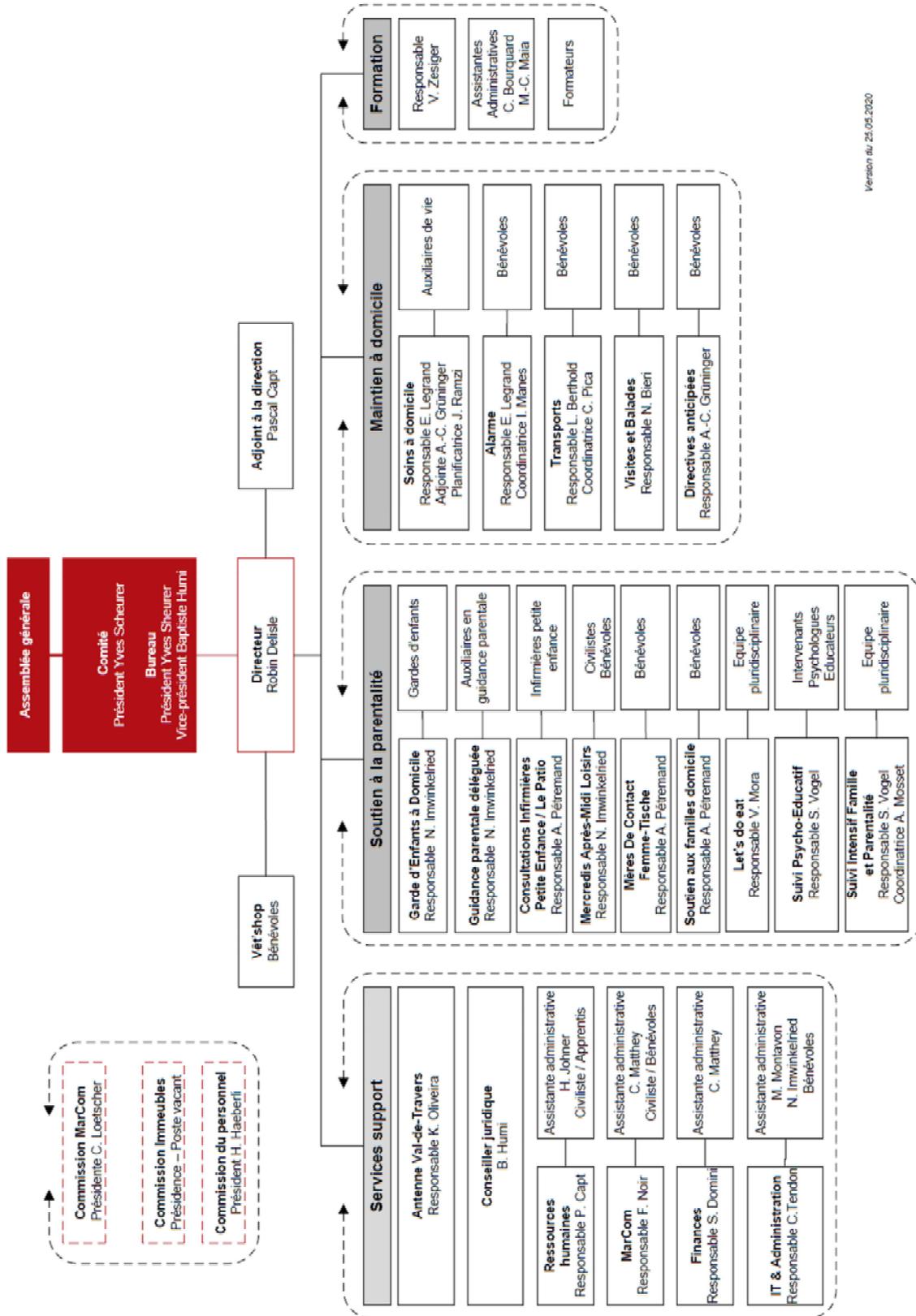
Début 2019 aura été marqué par la reprise des chauffeurs bénévoles du CORA au Val-de-Travers, qui viennent compléter notre offre de services dans cette région via notre antenne locale et la présence d'une collaboratrice, Mme Kathia Oliveira, depuis le 01.03.2019. Le recrutement de nouveaux bénévoles a porté ses fruits, notamment grâce à 11 séances d'informations sur le volontariat suivies avec intérêt, ce qui nous a permis d'accroître notre effectif de 39 unités par rapport à 2019 (en sus des 30 bénévoles du Val-de-Travers). Cependant, le renouvellement des bénévoles reste un défi permanent. Par ailleurs, 25 bénévoles ont bénéficié de formations organisées par Bénévolat Neuchâtel et les transporteurs bénévoles ont pris part à une formation ludique et interactive dispensée par deux instructeurs de la section neuchâteloise du Touring Club suisse.



« La vie est faite pour que les gens aident les gens »

M. Jacques Cottier, transporteur bénévole

Organigramme



Chiffres financiers

Bilan

en CHF	31.12.2019	31.12.2018
ACTIFS		
Liquidités et titres	2'914'263.58	2'498'549.66
Créances résultant de ventes et de prestations	263'539.20	286'920.34
Autres créances à court terme	209'893.50	19'315.15
Stocks	10'335.00	48'724.00
Actifs de régularisation	643'000.70	369'039.40
Actifs circulants	4'041'031.98	3'222'548.55
Mobilier et installations	1.00	1.00
Informatique	17'496.05	17'496.05
Fonds d'amortissement informatique	-17'495.05	-15'506.95
Immeubles d'exploitation	698'501.00	698'501.00
Fonds d'amortissement immeubles d'exploitation	-229'900.00	-212'437.50
Immeubles de rendement	3'520'000.00	3'520'000.00
Actifs immobilisés	3'988'603.00	4'008'053.60
TOTAL ACTIFS	8'029'634.98	7'230'602.15

en CHF	31.12.2019	31.12.2018
PASSIFS		
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations	103'203.54	39'626.47
Autres dettes à court terme	24'006.55	24'336.50
Passifs de régularisation	850'413.25	445'044.35
Provisions à court terme	45'973.80	55'267.10
Dettes à court terme	1'023'597.14	564'274.42
Dettes financières à long terme	1'850'500.00	2'018'500.00
Provisions à long terme	82'000.00	82'000.00
Dettes à long terme	1'932'500.00	2'100'500.00
Capital des fonds (fonds affectés)	423'749.07	92'352.57
Capital des fonds	423'749.07	92'352.57
Fonds libres	3'393'160.45	3'469'580.67
Capital lié	1'255'842.91	1'080'314.71
Résultat de l'exercice	785.41	-76'420.22
Capital de l'organisation	4'649'788.77	4'473'475.16
TOTAL PASSIFS	8'029'634.98	7'230'602.15

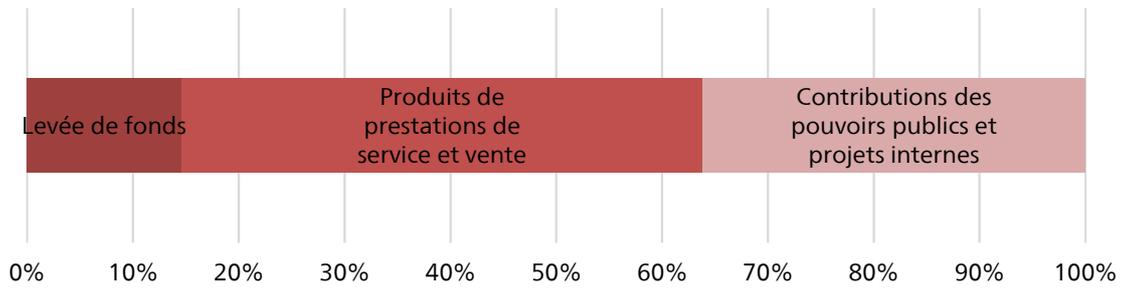
Compte d'exploitation

en CHF	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS		
Produits de dons	362'390.85	110'419.22
Produits de campagnes de recherche de fonds et de membres	569'036.07	270'301.68
Cotisations annuelles (membres)	4'670.00	4'345.00
Legs et héritages	0.00	31'000.00
Ventes de marchandises	80'517.30	86'603.44
Produits de prestations de service	3'085'194.07	3'065'355.70
Contributions fédérales selon art. 101bis LAVS	244'702.00	199'148.00
Contributions cantonales	1'999'876.00	1'395'329.00
Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	0.00	5'480.00
Contributions communales	4'600.00	300.00
Contributions de projet CRS interne	71'591.85	74'640.90
Produits d'exploitation	6'422'578.14	5'242'922.94
CHARGES		
Charges pour campagnes de recherches de fonds et de membres	271'170.59	61'956.08
Achats de marchandises	40'770.75	52'152.29
Prestations, aide matérielle	252'674.66	244'483.90
Charges de personnel	5'073'619.05	4'611'029.85
Autres charges d'exploitation	444'956.85	540'335.48
Amortissements	19'450.60	19'450.65
Charges d'exploitation	6'102'642.50	5'529'408.25
Résultat d'exploitation	319'935.64	-286'485.31

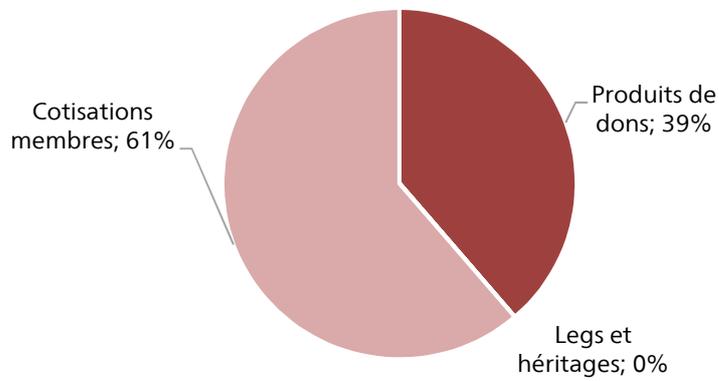
en CHF	31.12.2019	31.12.2018
Résultat financier	-9'404.69	-6'677.50
Résultat hors exploitation	196'769.80	102'402.80
Résultat exceptionnel	409.36	24'246.69
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation	507'710.11	-166'513.32
Dotations au capital des fonds	-386'547.65	-25'511.65
Prélèvements au capital des fonds	55'151.15	48'104.75
Résultat avant variation du capital de l'organisation	176'313.61	-143'920.22
Dotations au capital de l'organisation	-230'000.00	0.00
Prélèvements au capital de l'organisation	54'471.80	67'500.00
Résultat de l'exercice <i>bénéfice / (perte)</i>	785.41	-76'420.22

Le rapport de l'organe de révision et ses annexes sur les comptes annuels 2019, établis en conformité avec les Swiss GAAP RPC et approuvés par la Fiduciaire Leitenberg & Associés S.A. à La Chaux-de-Fonds, sont disponibles sur notre site internet www.croix-rouge-ne.ch, rubrique « Qui sommes-nous ».

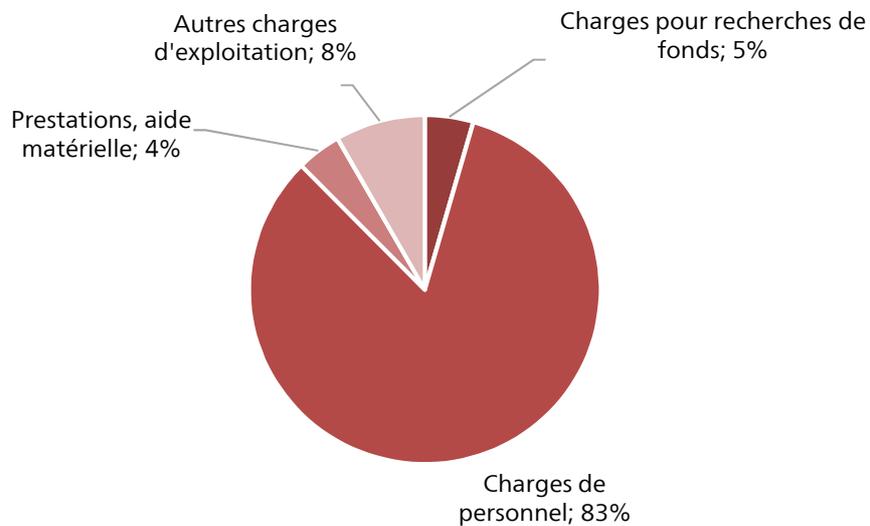
Répartition des recettes



Levée de fonds



Répartition des charges



Remerciements

Nos chaleureux remerciements s'adressent à nos collaborateurs, à nos bénévoles, à nos membres et donateurs ainsi qu'à nos partenaires. Grâce à leur dévouement et à leur passion, votre Croix-Rouge neuchâteloise poursuit sa mission de venir en aide aux personnes vulnérables de notre canton grâce à ses services.

Comité

Scheurer Yves	Président	Loetscher Catherine	Membre
Hurni Baptiste	Vice-Président	Ochsner François	Membre
Aubert Nicolas	Membre	Pradervand Patricia	Membre
Duvanel Jean-Pierre	Membre	Virag Laurent	Membre
Guyot Dominique	Membre	Zender Ivan	Membre

Hommage

Nous tenons par ces quelques lignes à rendre hommage à Monsieur Francis Favre, décédé le 31 mai 2019 dans sa 75ème année. Monsieur Francis Favre, membre du comité de la Croix-Rouge neuchâteloise depuis 2012, s'est investi pleinement à nos côtés pour nous aider dans notre mission. Compétent, engagé, à l'écoute des autres, Monsieur Favre était vice-président de notre comité et aussi Président de notre commission Immeubles. Ses conseils, sa présence et ses qualités humaines ont été précieux pour tous ceux qui ont eu la chance de s'engager à ses côtés au sein de notre famille Croix-Rouge. Nous pensons à lui et le remercions vivement.

Représentations

La Croix-Rouge neuchâteloise est représentée au sein des organisations suivantes :

Commission stratégique Proches aidants	Membre
Bénévolat Neuchâtel	Membre du comité
Association L'Éducation donne de la Force	Membre du comité

Collaborations et soutiens financiers

Autorités cantonales

Département de l'éducation et de la famille et son Service de protection de l'adulte et de la jeunesse ; Département de la justice, de la sécurité et de la culture et son Service des institutions pour adultes et mineurs ; Département des finances et de la santé, son Service cantonal de la santé publique et son Service des contributions; Département de l'économie et de l'action sociale, son Service de l'emploi, son Service de la cohésion multiculturelle, son Service des migrations et son Office cantonal de l'aide sociale.

Fondations / Clubs services

Association pour la santé et le bien-être des enfants neuchâtelois ; Fondation Elser ; Fondation Assura ; Fondation de l'Hôpital de la Providence ; Fonds Edmée Montandon par Mme Madeleine Desaulles ; Fonds Junod ; Loterie romande.



Monde de la santé

Association Alzheimer Suisse Neuchâtel; Centres de santé sexuelle – Planning familial; Centres scolaires du canton ainsi que les Services socio-éducatifs; CHUV – Hôpitaux nord-vaudois; Fondation Borel; Fondation Carrefour; Fondation L'enfant c'est la vie; Fondation Sandoz; Fondation Sombaille Jeunesse / Jeanne-Antide – Maison des Jeunes; Foyer Handicap Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds; HNE – Service social; HNE – La Chrysalide; Centre pédagogique Les Billodes; Infirmières indépendantes; médecins, orthophonistes; pédiatres, sages-femmes indépendantes et sages-femmes de la maternité de HNE; NOMAD; Médecins du monde; Neuroth Neuchâtel; Serei La Chaux-de-Fonds; Pro Infirmis Jura et Neuchâtel.

Autres partenaires

Association Accueil familial de jour; Association Bourbaki Les Verrières; Association CORA à Fleurier; Association L'Éducation donne la Force; Association Prévention de l'Illettrisme au Préscolaire; Association RECIF; Association Réseau Santé Orientation Santé Social; Association Suisse Mimosa du Bonheur; Association OrTra Neuchâtel santé- social; Ateliers Phénix; Bénévolat Neuchâtel; Bolliger Immobilier; Caritas Neuchâtel; Centre de formation neuchâtelois pour adultes; Centre social protestant; Centres Coop des Eplatures, des Entilles et de Colombier; Le Château de Vaumarcus; Chocolats Camille Bloch; Dixi; Ecole Pierre-Coullery; Festi'neuch; ello (ex-Video 2000); Espace Parents EPER; HE Arc; Home les Charmettes; Home de la Sombaille; Inox; Johnson & Johnson – Medos International; Librairies Le Rat Conteur; Maladière Centre; Métropole Centre; Migros de Neuchâtel-Hôpital, de Neuchâtel-Portes-Rouges, du Landeron, de Marin Centre, de Peseux et de Fleurier; Müller & Christe; Planair; Pro Senectute; Raiffeisen; Résidence la Colombe de Colombier; SAVI; Service Promotion Santé Jeunesse; Société des patrons boulangers-pâtisseries des Montagnes neuchâteloises; Syndicat des Enseignants du Jura et du Jura bernois; Smart recycling; Texaid; Théâtre Le Casino / La Grange; Théâtre Comoedia; Théâtre du Passage; Théâtre du Pommier; Théâtre TPR; Tissot – Certina – Mido; Université de Neuchâtel.

Institutions accueillant des stagiaires auxiliaires de santé CRS

Avenches: Fondation Marc Aurèle. *Bevaix*: Home La Lorraine, Les Pommiers, Résidence Le Littoral. *Bienne*: Home du Ruschli. *Bôle*: Résidence La Source. *Boudry*: Résidence médicalisée Les Peupliers. *Chézard-St-Martin*: Home Les Lilas. *Colombier*: Résidence La Colombe. *Corcelles*: Foyer de la Côte. *Cortailod*: Résidence en Segrin. *Couvet*: Home médicalisé Dubied. *Cressier*: Home St-Joseph. *Domdidier*: Les Lilas. *Fenin*: Résidence La Licorne. *Fleurier*: Home Les Sugits. *Fontainemelon*: Home Vert-Bois. *Fontaines*: Home médicalisé du Val-de-Ruz. *Fresens*: EMS Chantevent. *Hauterive*: Home Beaulieu. *La Chaux-de-Fonds*: EMS Temps Présent, Home l'Escale, Home La Sombaille, Home Les Arbres, NOMAD. *La Côte-aux-Fées*: Foyer du Bonheur. *La Neuveville*: Home Montagu. *La Sagne*: Home Le Foyer. *Le Landeron*: Home médicalisé Bellevue. *Le Locle*: Home La Gentilhommière, EMS Les Fritillaires, Fondation La Résidence. *Le Noirmont*: Clinique du Noirmont. *Les Breuleux*: SIANA24 Soins à domiciles. *Les Geneveys-sur-Coffrane*: Home le Pivert. *Les Ponts-de-Martel*: EMS Le Martagon. *Moutier*: Hôpital du Jura-Bernois/ Home L'Oréade. *Neuchâtel*: Foyer Handicap, Home Clos-Brochet, Home L'Ermitage, Home les Charmettes, HNE Pourtalès. *St-Aubin*: Home La Fontanette. *St-Imier*: Home Les Fontenayes. *Sugiez*: Home du Vully. *La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel*: Service d'auxiliaires de vie à domicile Croix-Rouge neuchâteloise. *Reconvillier*: La Colline. *Saint-Aubin*: La Perlaz. *St-Croix*: CMS de St-Croix. *Tramelan*: Service d'aide et de maintien à domicile (SAMD). *Vilars*: Résidence Arc-en-Ciel. *Yverdon*: Centre de psychiatrie du Nord Vaudois.

Nous remercions également celles et ceux qui auraient été omis dans ces pages.

Mai 2020 / Crédit photo : Croix-Rouge suisse ; Croix-Rouge neuchâteloise ; Guillaume Perret

Conseiller, aider, agir

032 886 88 60
contact@croix-rouge-ne.ch
www.croix-rouge-ne.ch

Merci de votre don: CCP 20-1504-8 ; IBAN CH90 0900 0000 2000 1504 8



Votre don en
bonnes mains.

